



FICHE PAYS

AUTRICHE



Pays : Autriche
Capitale : Vienne
Langues : Allemand
Population : 8 665 5503 hab. (2015)
Densité : 103,31 hab./km²
Superficie : 83 878,992 km²
Monnaie : Euro
Fuseau horaire : UTC +1 été +2
Domaine internet : .at
Indicatif téléphonique : +43

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé autrichien est l'un des meilleurs au monde. Reconnu pour la qualité des soins médicaux et des programmes de santé qu'il offre, il est aujourd'hui une référence mondiale. La compétence des médecins, le nombre des établissements de santé et des pharmacies conventionnées, mais aussi la qualité des équipements à la pointe de la technologie, ont toujours été les priorités du système de santé en Autriche.

Le pays bénéficie également d'un système de sécurité sociale fort, géré par la Hauptverband des Österreichischen Sozialversicherungsträger (La confédération des organismes de sécurité sociale autrichienne).

Tout Autrichien verse des cotisations (dépendant des revenus de chacun), afin d'accéder à l'assurance maladie. En tant qu'**étudiant touriste** ou **résident temporaire** provenant d'un pays de l'Union européenne, vous aurez droit à la gratuité des soins de base grâce à la CEAM.

L'ensemble des soins dans les établissements publics sont remboursés par l'assurance sociale, contrairement aux établissements privés où les soins sont onéreux. Les établissements publics indiquent la mention "Kassenarzt ou Alle Kassen" sur leur cabinet.

En cas d'urgence vous pouvez vous rendre dans n'importe quel établissement où le règlement sera partiellement pris en charge.

Notez qu'il est plus facile d'obtenir un rendez-vous médical le matin plutôt que l'après-midi.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour se rendre en Autriche. Mais mettre à jour son calendrier vaccinal est recommandé.

- **Méningo-encéphalite à** : le seul vivement conseillé, notamment pour des séjours en milieu rural ou une zone forestière.
- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.
- Pensez également à vous immuniser contre **l'hépatite B** avant votre séjour en Autriche, surtout pour les séjours longs ou répétés.

MALADIES

Il n'y a pas de risques sanitaires ou de maladies répandues en Autriche, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

- **La diarrhée du voyageur** : est un cas très fréquent en Autriche. Émanant des aliments et de l'eau, elles peuvent être bénignes ou sévères.
- **Les MST** : aucun risque supplémentaire, par rapport aux autres pays voisins, mais la précaution est de mise. C'est principalement lié aux comportements.
- **Les maladies respiratoires** : pharyngites et bronchites sont fréquentes.

SOINS

Consultation chez
un médecin généraliste

TARIFS

de 40 à 60 Euros

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Temps d'attente long chez les médecins praticiens.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Soins onéreux et non remboursés

NUMÉROS D'URGENCE **UTILES**

APPELEZ LE 122
en cas d'urgence

CONSEILS **EXTRA-PASS**

Pour un court séjour en Autriche, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre assureur au moins 15 jours avant la date de départ.

La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée au système de sécurité autrichien.

Toutefois, sachez que les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type Extra-Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile

